

**Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE  
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 16 JUIN 2022 à 14 Heures**

---

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17<sup>ème</sup>, salle des dites audiences, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

Dans un immeuble sis **à PARIS 14<sup>ème</sup>**  
49 rue de la Gaité et 75 avenue du Maine.

Cadastré section 1401 AL numéro 1, Lieu-dit « 49 rue de la Gaité et 75 avenue du Maine », pour une contenance de 00 ha 02 a 99 ca.

Et plus précisément **49 rue de la Gaité**.

LOT numéro 34 : Au rez-de-chaussée, à droite sur la rue de la Gaité, une boutique avec arrière-boutique.  
Et les 61/596<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

LOT numéro 42 : au premier étage, escalier de gauche, face gauche sur le palier, un logement de deux pièces et une cuisine.  
Et les 11/596<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

**Observation étant ici faite** qu'il ressort du procès-verbal de description dressé le 16 novembre 2021 par Maître Jérémie ORLANDI, Huissier de Justice associé à PARIS 7<sup>ème</sup>, que **les lots numéros 34 et 42 sont réunis et se composent ainsi** :

- Au rez-de-chaussée, à droite sur la rue de la Gaité, **UNE BOUTIQUE** avec accès à l'étage par un escalier,  
- à l'étage, huit cabines de visionnages et un sanitaire commun (w.-c. avec lave-mains).

**SUPERFICIE habitable totale : 54,90 m<sup>2</sup>** - Surface au sol totale : 59,13 m<sup>2</sup>

Les lieux sont loués selon bail commercial du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2027.

LOT numéro 35 : Au rez-de-chaussée, dans la cour, **UN CABANON**. Et le 1/596<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Comptable du SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS 10<sup>ème</sup>**, (anciennement dénommé SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS 10<sup>ème</sup> SUD, créé suivant arrêté du 18 novembre 2016, publié au Journal Officiel du 29 novembre 2016), représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux, 5 Cité Paradis, 75475 PARIS cedex 10. Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

---

**MISE A PRIX : 200.000 Euros** (Deux cent mille euros)  
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

---

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS  
Fait et rédigé à PARIS, le 19 avril 2022. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00319,  
- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>, **Tél. : 01 45 63 55 55 – www.dgs-avocats.com – E-mail : v.grynwajc@dgs-avocats.com**

**Sur les lieux pour visiter le MARDI 7 JUIN 2022 de 12 heures à 13 heures.**

---